

216 chemin de la Serpoyère - Viriat
CS 60127
01004 Bourg-en-Bresse Cedex
Tél. 04 74 45 14 70 - Fax 04 74 45 06 03
organom@organom.fr
www.organom.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2022

Convocation en date du 29 juin 2022,
Nombre de délégués en exercice : 37

Sous la présidence de Yves CRISTIN, Président

N° D2022034

**Objet : Ventes de gré à gré de
biens mobiliers**

Secrétaire de séance : André MOINGEON

Nombre de membres	
En exercice	Votants
37	24
Pour	24
Contre	0
Abstention	0

Présents :

CA3B : Yves CRISTIN – Jean Luc EMIN – Jonathan GINDRE –
Mireille MORNAY – Bernard PERRET – Jean Luc ROUX – Jean
Marc THEVENET

CCPA : Hélène BROUSSE – Bernard GUERS – André MOINGEON -
CCD : Gérard BRANCHY – Jean François JANNET
CCMP : Christine FRANCOIS

3CM : Jean Philippe FAVROT – Andrée RACCURT
CCBS : Jean Jacques BESSON – Philippe PLENARD
RAPC : Frédéric MONGHAL – Antoine BAUTAIN

Excusés remplacés par le suppléant :

HBA : Alain AUBOEUF remplacé par Laurent COMTET

Excusés ayant donné procuration :

CA3B : Thierry PALLEGOIX pouvoir à Jean Luc ROUX – Benjamin
RAQUIN pouvoir à Jean Luc ROUX

CCD : Audrey CHEVALIER pouvoir à Yves CRISTIN

CCMP : Josiane BOUVIER pouvoir à Christine FRANCOIS

Excusés :

CA3B : Guy ANTOINET – Patrick BAVOUX – Bernard BIENVENU –
Patrick BOUVARD -

CCPA : Max ORSET – Paul VERNAY

CCMP : Claude CHARTON

3CM : Philippe GUILLOT- VIGNOT

CCV : Guy DUPUIT

Absents :

CCPA : Gilbert BOUCHON – Elisabeth LAROCHE – Frédéric
TOSEL -

CCD : Sonia PERI

Conformément à l'article L. 3211-2 du Code général des collectivités territoriales,
 Considérant que des matériels obsolètes ne sont plus utilisés par les
 Considérant que ces matériels sont totalement amortis
 Considérant leur valeur vénale eu égard à leur état, que leur valeur a été établie ainsi qu'il suit,
 Considérant que ces matériels cédés feront l'objet d'une sortie d'inventaire

Type de matériel	Date et valeur d'achat	N° d'inventaire	Valeur de cession
Broyeur à déchets verts- Willibad SR 5000	10/08/2009 - 265 140€	2009/029	10 000.00
Crible à tambour	27/09/2004 - Reprise BBA - 0€	2004/138	1 500.00
Pousseur bulldozer Komatsu	31/12/2006 - 230 000€	2006/045	8 000.00
Retourneur d'andains Willibad	27/11/2009 - 76 200€	2009/043	500.00


Vu la proposition de reprise de M. Matthieu GUIZOT

Le Comité syndical,
 Ouï l'exposé du rapporteur,
 Après en avoir délibéré,
 A l'unanimité,

AUTORISE la cession à M. Matthieu GUIZOT de Neuville sur Ain des biens mobiliers indiqués ci-dessus dans l'état d'usage dans lesquels ils se trouvent sans qu'Organom puisse être tenu responsable de leurs dysfonctionnements actuels et futurs pour un montant total de 20 000€ HT

AUTORISE le Président à effectuer les démarches qui en découlent.

Fait à Viriat, les ans, mois et jour susdits.


 Yves CRISTIN
 Président